

Anticiper et préparer la transmission d'entreprise

Céder votre entreprise est un acte de gestion qui ne s'improvise pas. Une transmission non maîtrisée constitue un risque pour son équilibre humain et financier. Il est donc indispensable **d'anticiper la transmission** pour en tirer le meilleur prix et d'assurer la pérennité de l'activité.

Bilan personnel

Le **bilan personnel** constitue la première étape du long processus qui vous conduira à la transmission de votre entreprise.

Il consiste en une réflexion globale sur votre projet et vos motivations profondes, à court et à moyen terme.

Le bilan personnel vous permet de **vous interroger** :

Quelles **raisons** vous incitent à céder votre entreprise : départ à la retraite, problèmes de santé ou familiaux, opportunité d'une plus-value conséquente ?

Quand et à **qui** préféreriez-vous transmettre votre entreprise : un membre de la famille, un salarié, un ancien apprenti ou un candidat extérieur ?

Quels **objectifs** allez-vous poursuivre après la transmission : reconversion professionnelle, reprise d'une entreprise, bénivolat ?

Quelles **contraintes** font obstacle à sa concrétisation : maintien du conjoint dans l'entreprise, difficultés financières de l'entreprise, incidences sur vos revenus ?

Une fois effectué, ce bilan vous permettra **d'amorcer avec assurance les négociations avec les éventuels repreneurs** de l'entreprise.

Conséquences de la transmission de l'entreprise

La transmission d'une entreprise, qu'elle soit à titre onéreux (cession) ou à titre gratuit (donation), peut emporter de lourdes conséquences sur le plan **financier, social et psychologique**.

Il est donc capital pour le chef d'entreprise d'avoir **une vision claire de sa situation** avant de s'engager dans le processus de transmission.

Conséquences de la transmission de l'entreprise pour le vendeur

Financier

Social

Psychologique

Avantages

Gain lié à la cession
Apport en fonds propres pour la reprise d'une autre activité
Fiscalité avantageuse pour les plus-values

Changement du mode de vie
Disponibilité pour la famille et les loisirs

Baisse du stress
Amélioration de la qualité de vie

Inconvénients

Période de séquandre si vente d'une entreprise individuelle

Rupture avec l'environnement professionnel
Isolement éventuel
Recherche d'un emploi salarié

Sensation de vide émotionnel
Difficulté à trouver un centre d'intérêt
Difficulté à se réintégrer dans la vie familiale

Calendrier de la transmission de l'entreprise

Une transmission qui n'est pas anticipée avec suffisamment de recul peut **nuire à la bonne continuité de l'entreprise**, voire la rendre impossible.

La conception d'un calendrier de transmission consiste à organiser en amont (5 ans à l'avance dans l'idéal) **les différents chantiers** à mettre en œuvre jusqu'à la cession ou donation effective de l'entreprise :

Diagnostic des forces et des faiblesses de l'entreprise

Valorisation de l'entreprise

Identification du repreneur

Choix du mode de transmission (cession du fonds à un tiers repreneur, donation de titres à ses héritiers...)

Préparation des prévisionnels

Négociation du protocole d'accord

Il est également conseillé d'effectuer **un bilan patrimonial**, 18 à 24 mois avant la transmission pour réorganiser son patrimoine et préparer de nouveaux investissements.

Ce bilan est un inventaire du patrimoine du chef d'entreprise : biens immobiliers personnels, investissements locatifs, produits d'assurance vie, valeurs mobilières, liquidités et prêt en cours (ou autre passif).

À noter

En parallèle de ce calendrier, le chef d'entreprise doit **continuer à développer** son entreprise individuelle ou sa société pour ne pas engendrer une diminution de sa valeur avant sa transmission effective.

Je transmets

Vous préparez la transmission

Anticiper et préparer la transmission d'entreprise

Diagnostiquer l'entreprise

Trouver et sélectionner un repreneur

Valoriser son entreprise avant la transmission

Vous transmettez une entreprise individuelle

Cession de l'entreprise individuelle à un tiers

Cession de l'entreprise individuelle aux salariés

Cession de l'entreprise individuelle à un membre de la famille

Donation de l'entreprise individuelle à un membre de la famille

Donation de l'entreprise individuelle aux salariés

Vous transmettez un fonds de commerce

Cession du fonds de commerce à un tiers

Cession du fonds de commerce à un membre de la famille

Cession du fonds de commerce aux salariés

Donation du fonds de commerce à un membre de la famille

Donation du fonds de commerce aux salariés

Vous transmettez des parts sociales

Cession de parts sociales à un membre de la famille

Cession de parts sociales à un associé

Cession de parts sociales à un tiers

Donation de parts sociales à un membre de la famille

Donation de parts sociales à un associé

Donation de parts sociales à un tiers

Vous transmettez des actions

Cession d'actions à un membre de la famille

Cession d'actions à un associé

Cession d'actions à un tiers

Donation d'actions à un membre de la famille

Donation d'actions à un associé

Donation d'actions à un tiers

Vous finalisez la transmission

Négocier et rédiger le protocole d'accord avec le repreneur

Rédiger et signer l'acte de cession définitif

Et aussi...

- Transmission d'entreprise : réaliser un diagnostic
- Transmission d'entreprise : trouver et sélectionner un repreneur

Pour en savoir plus

- 10 étapes de la reprise d'entreprise (Infographie)

Source : Bpifrance

- Réaliser un prédiagnostic de reprise/transmission

Source : Bpifrance



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00